

Bruxelles: le feu d'artifice du 21 juillet déplacé, ce qu'il faut savoir

Le feu d'artifice avait été annulé en 2020 et 2021.



Par J.-P. D.V.

Publié le 19/07/2022 à 18:08 | Temps de lecture: 2 min 

Bruxelles en noir, jaune, rouge

Le 21 juillet, ce n'est pas seulement le défilé militaire. C'est aussi une fête populaire qui aura lieu de 10 h à 20 h, dans un périmètre comprenant le parc de Bruxelles, la place des Palais, la place Royale, la rue Montagne de la Cour, la rue Ravenstein, le Mont des Arts, la place du Musée, la rue de la Régence, le parc du Petit Sablon, la place du Grand Sablon, la rue Bodenbroek, la rue des Sablons et la place Poelaert. Le parc de Bruxelles accueillera ainsi des démonstrations de danse, de sports de combats et d'activités sportives diverses. Le défilé débutera à 16 h. Pour la partie musicale, il faudra se déplacer jusqu'au Cinquantenaire. Dès 21 h, se produiront des artistes des deux communautés, comme Alice on the Roof, Thyp Barrow, Adamo, Henri PFR, Coley, Ruben Block, Jérémie Makiese,

Mentissa, l'Or du Commun ou Delta. Le tout sera aussi diffusé sur la RTBF et sur RTL-TVI, sous la présentation de Joël Scoriels et de Sandrine Corman pour la partie francophone.

Le retour du feu d'artifice

La Fête nationale, c'est aussi cette année le retour du feu d'artifice de Benoît Halein, de la maison Van Cleemput, organisé à 23 h, au Cinquantenaire (et pas place des Palais), par le syndicat d'initiative Bruxelles-Promotion avec le soutien de la Chancellerie du Premier ministre. Un feu d'artifice qui est aussi prévu en de nombreuses cités du pays. Certaines communes ont cependant décidé de les interdire qui en raison de la sécheresse, comme Nivelles ou Bièvre, qui pour protéger les animaux, comme Jodoigne. Vincent Demoulin, de Party-Fices, champion de Belgique de feux d'artifices de 2010 à 2013, espère, lui, qu'il aura plu d'ici là pour contrer les soucis. Et si vous comptez faire un feu d'artifice dans votre jardin, sachez qu'il y a des communes qui les interdisent et que le SPF Economie rappelle que 30 % des feux d'artifice contrôlés sur le marché belge ne répondent pas aux exigences techniques de sécurité. Un conseil : n'achetez que des produits portant le marquage CE.

Le dernier feu d'artifice pour la Fête nationale avait été organisé en 2019. Il avait été annulé en 2020 (covid) et en 2021 (inondations).

LE SOIR

source : <https://www.lesoir.be/455092/article/2022-07-19/bruxelles-le-feu-dartifice-du-21-juillet-deplace-ce-quil-faut-savoir>